



BULLETIN D'ADHESION

WHY NOT[ES]

5, Bis rue Maurice Bouchor
TROYES 10 000

whynotes.contact@gmail.com – tel : 06 .42.99.64.78

Association soumise à la loi du 1^{er} Juillet 1901 et au décret du 16 Août 1901

BULLETIN A REMPLIR ET A RENDRE ACCOMPAGNE DU REGLEMENT AVANT FIN SEPTEMBRE

Prénom : Nom :

Date de naissance : / / Age :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél : Mobile :

Courriel :

Je fournis pour mon inscription les documents demandés suivants :

- Fiche d'inscription complétée et signée
- Pièce d'identité de l'enfant (carte d'identité-livret de famille-passeport : nouvel adhérent)
- Questionnaire médical / autorisation de pratique
- Attestation sur l'honneur
- Copie d'attestation de Responsabilité Civile
- Numéro Pass 'sport si bénéficiaire

Le montant de la cotisation pour l'activité Hip-hop est de 130,00 € euros annuel, payable par Espèces- Bon ACTIV+ - Pass 'sport (les chèques-vacances et UP sport et loisirs ne sont pas acceptés) auxquels s'ajoutent les différentes adhésions citées dans les encadrés.

Une réduction de 15 euros est appliquée à partir de deux membres d'une même famille.

Modalités pour les élèves du mercredi après-midi : Chèque à l'ordre de l'association WhyNotes.

ADHÉSION : L'adhésion est valide du 03/09/2025 au 31/08/2026 et donne le droit de vote lors de l'Assemblée générale (6 mois d'ancienneté)

Adhésion Licence Fédération Française de Danse 24 € (obligatoire)

Modalités pour les élèves du samedi matin : Chèque à l'ordre de la MJC de Saint Julien-les-Villas.

ADHÉSION : L'adhésion est valide du 03/09/2025 au 31/08/2026 et donne le droit de vote lors de l'Assemblée générale (6 mois d'ancienneté)

Adhésion Licence Fédération Française de Danse 24 € (obligatoire)

Adhésion tarif jeune Sancéen 20 €

Je suis déjà adhérent à la MJC

Adhésion tarif jeune extérieur 30 €

Fait à, le

Signature (Faire précéder la mention « Lu et approuvé ») :





AUTORISATION DE DROIT A L'IMAGE

Je soussigné(e),

Madame, Monsieur :

Demeurant à :

Lien de parenté avec l'enfant :

Conformément aux dispositions relatives au droit à l'image,

- **AUTORISE** ou **N'AUTORISE PAS** (entourer la mention choisie) l'Association Why Not[es] dont le siège est situé au, 5 bis rue Maurice Bouchor 10000 TROYES et ses prestataires techniques à réaliser des prises de vue photographiques, des vidéos ou des captations numériques lors des événements organisés au cours de la saison 2025-2026.

Les images pourront être exploitées et utilisées directement par la structure sous toute forme et tous supports, pour un territoire illimité, sans limitation de durée, intégralement ou par extraits et notamment : presse, livre, supports numérique, exposition, publicité, projection publique, concours, site internet, réseaux sociaux.

Le bénéficiaire de l'autorisation s'interdit expressément de procéder à une exploitation des photographies susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation, et d'utiliser les photographies, vidéos ou captations numériques de la présente, dans tout support ou toute exploitation préjudiciable.

Je reconnais être entièrement rempli de mes droits et je ne pourrai prétendre à aucune rémunération pour l'exploitation des droits visés aux présentes.

Je garantis que ni moi, ni le cas échéant la personne que je représente, n'est lié par un contrat exclusif relatif à l'utilisation de mon image ou de mon nom.

Pour tout litige né de l'interprétation ou de l'exécution des présentes, il est fait attribution expresse de juridiction aux tribunaux français.

Fait à _____, le _____

Signature du représentant légal (père- mère-tuteur) précédée de la mention « Lu et approuvé »